

SUD, LE SYNDICAT QUI N'A PAS ATTENDU LES ÉLECTIONS POUR S'ADRESSER À VOUS ET POUR AGIR

**POUR NOS DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL ET NOS REPRÉSENTANT-ES AU COMITÉ
D'ENTREPRISE DE CALL EXPERT, LE 18 DÉCEMBRE 2013, VOTONS SUD !**

Le 18 décembre se déroulera le 1^{er} tour des élections professionnelles vous permettant d'élire vos Délégué-es du Personnel et Représentant-es au Comité d'Entreprise du site de Roubaix.

Cette élection sera décisive au vu de l'incertitude qui règne sur l'avenir de Call Expert et de ses salariés, suite à la mise en Redressement Judiciaire prononcée le 30 octobre 2013.

Nous devons sanctionner, par notre vote, la politique des anciens dirigeants qui sont les seuls responsables de l'endettement colossal de la société Call Expert et des menaces qui pèsent aujourd'hui sur les 850 employés travaillant sur les sites d'Abbeville, de Paris, de la Réunion, de Corse et de Roubaix

Votez SUD, c'est la garantie d'un Syndicalisme de défense intransigeante des intérêts des salarié-e-s au quotidien et de lutte portant un projet de transformation sociale pour, et avec, les salarié-e-s.

La présence du syndicat **SUD** et l'activité de ses élus au service exclusif de l'intérêt des salariés lui valent aujourd'hui leur confiance. Ils sont de plus en plus nombreux dans tout le secteur des centres d'appel, à Teleperformance, B2S, CCA International, Armatis, Laser Contact, Call Expert (Paris), et, dans la métropole lilloise à Com Plus (Roubaix) ou à N -Allo et au Centre Epargne Santé (Marcq en Baroeul), à se reconnaître dans **SUD** ...

Forts de cette expérience, nous avons pu vraiment mettre œuvre une politique efficace faite de *Transparence, de Proximité et de Défense de tous les salariés.*

Nos élu(e)s du Personnel et nos Délégué(e)s SUD

- Porteront vos réclamations individuelles et collectives à la direction et défendront les droits de tous les salariés (CDI, CDD ou autres),
- Vous informeront de toutes décisions économiques de l'entreprise concernant vos emplois et vos conditions de vie au travail. Pour ce faire, des comptes rendus écrits des réunions de Délégués du Personnel et des comptes rendus des réunions C.E seront réalisés par l'équipe SUD.
- Vous apporteront leur expertise sur des contestations de sanctions disciplinaires ou sur la connaissances du droit du personnel (salaires, primes, litiges sur le contrat de travail etc...), avec montage de dossiers juridiques à l'appui, si nécessaire.
- Vous aideront à lancer des actions et à prendre des initiatives si nos emplois et / ou l'existence du site étaient menacés.

SUD, en tout cas, a répondu présent depuis l'ouverture du site de Roubaix en juin 2012 pour vous informer et vous consulter aussi via un questionnaire sur la Santé au travail l'été 2013.

SUD vous a aussi tenu informé par voie de tracts et du journal Hot Tension de la situation réelle de l'entreprise et du comment on en était arrivé là.

SUD est intervenu au plan national et a, notamment, rencontré le Ministre du Redressement Productif concernant l'avenir de tous les salarié-es de Call Expert....

Notre seul juge c'est vous, et SUD s'engage à consulter les salarié-es avant toute décision ou signature d'accord importante, et ce, tout au long de la mandature dont la durée a été fixée à 4 ans, conformément à la loi du 20 août 2008

POUR NOS DROITS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous revendiquons :

- **La fin de la mutualisation des activités à longueur de journée et la garantie d'être sur une seule activité par demi - journée.**
- **Des plannings, respectant la vie privée, établis sur 1 mois. Le respect d'un délai de prévenance avec impossibilité de changer notre planning moins de 8 jours à l'avance, sauf circonstances exceptionnelles...**
- **L'arrêt des pressions incessantes et des comportements irrespectueux de responsables vis-à-vis de salariées !**

Nous soutiendrons, d'ici quelques semaines, des candidat-es à l'élection désignation au CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail) qui agiront afin d'améliorer réellement nos conditions de travail et de vie au travail.

POUR NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES

Nous revendiquons et nous lutterons pour :

- * **Le maintien en activité du site et de tous les emplois,**
- **L'égalité salariale réelle entre les hommes et les femmes,**
- **La reconnaissance des compétences et des missions dans une grille de classification et d'évolution salariale spécifique..**

DES DELEGUES DU PERSONNEL QUI NE SERONT PAS DES « DELEGUES PERSONNELS ».

Nous nous engageons à prendre nos heures de délégation uniquement pour travailler au service des salarié-es.

Nos élu-es et représentant-es SUD s'engagent à participer et intervenir dans l'ensemble des réunions ; à vous informer ; à vous défendre ; à agir, notamment pour faire respecter la réglementation et à saisir l'Inspection du travail si besoin est. Nous serons vigilants sur les libertés individuelles, sur les atteintes au droit des personnes et aux discriminations et utiliserons le Droit d'Alerte si nécessaire.

***Pour exercer un réel contre-pouvoir et gagner la
bataille pour sauver nos emplois
dès le 18 décembre 2013, Votons SUD !***